

Programme de formation continue (PFC) pour les entraîneurs professionnels **Cycle du 1^{er} septembre 2012 au 30 juin 2014**

Patinage Canada et le comité de l'entraînement croient qu'il est important d'avoir des entraîneurs professionnels très compétents, qui continuent d'apprendre et de se perfectionner, afin d'assurer un environnement d'apprentissage de haute qualité aux membres de Patinage Canada. À ce titre, Patinage Canada souhaite reconnaître les entraîneurs qui participent à des activités de perfectionnement professionnel par l'intermédiaire du Programme de formation continue (PFC). Ce programme encourage les entraîneurs à participer à des activités de perfectionnement professionnel et d'actualisation de leurs connaissances.

Le programme

Le PFC est un programme de Patinage Canada qui reconnaît les efforts de perfectionnement professionnel des entraîneurs. La priorité accordée au développement professionnel aura pour effet de renforcer notre sport et de favoriser la prestation de programmes de haute qualité aux athlètes. Les entraîneurs obtiennent des crédits pour leur participation à différentes compétitions et activités de formation au cours d'une période de deux ans.

Pour participer au PFC, les entraîneurs doivent prendre en note les activités admissibles auxquelles ils auront pris part au cours des deux années à venir sur le formulaire *État des activités admissibles* du PFC. Chaque activité pour laquelle des crédits sont demandés doit être décrite en détail sur chaque ligne. Seules les activités figurant sur le document des *Activités admissibles au crédit* peuvent être inscrites et seulement les crédits associés à ces activités peuvent être demandés. D'autres crédits accumulés pendant un cycle du PFC ne peuvent pas être reportés au cycle suivant du PFC.

Après la vérification de votre *État des activités admissibles*, vos nouveaux crédits du PFC seront enregistrés dans votre dossier de membre et inscrits sur votre carte de membre entraîneur professionnel. Votre niveau sera reconnu pendant deux années consécutives dans votre dossier de membre, après quoi il expirera. Vous devez continuer à participer à des activités admissibles et à les accumuler pour vous qualifier pour un autre cycle du PFC. Le fait d'avoir obtenu un niveau or dans un cycle du PFC ne garantit pas que vous serez classé au même niveau au cycle suivant.

Niveaux

Un entraîneur professionnel peut être reconnu à un des trois niveaux, en fonction du nombre de crédits accumulés dans un cycle de deux ans. **Tous les entraîneurs professionnels de Patinage Canada qui désirent s’inscrire pour la saison d’adhésion de 2014-2015 devront avoir obtenu au moins cinq crédits du PFC.** Ces crédits devront être obtenus entre le 1^{er} septembre 2012 et le 30 juin 2014. Le nombre minimal de crédits nécessaires pour les différents niveaux est comme suit :

Or	70 crédits
Argent	40 crédits
Bronze	15 crédits

PFC et droits d’adhésion

À compter du **1^{er} août 2012**, les droits d’adhésion des entraîneurs varieront en fonction de leur niveau dans le PFC. *L’État des activités admissibles du PFC* doit être présenté au service de l’entraînement et des programmes de patinage **au moins quatre semaines avant l’inscription à la saison de patinage.** Le niveau alors reconnu à l’entraîneur déterminera le montant de ses droits d’inscription pour la saison à venir.

Or	75 \$ (assurance en sus)
Argent	90 \$ (assurance en sus)
Bronze	105 \$ (assurance en sus)

Les droits d’adhésion pour les entraîneurs qui n’ont pas obtenu le niveau bronze sont de 120 \$ (assurance en sus).

Participation au programme

1. Imprimez le formulaire *État des activités admissibles du PFC* qui se trouve en ligne dans la section Se connecter, Entraîneurs, Documents et formulaires d’inscription.
2. Apportez votre *État* avec vous quand vous participez à des activités de perfectionnement.
3. Inscrivez toute l’information pertinente, dont le nom de l’agent de formation, du mentor ou de l’animateur du cours, la durée de l’activité en jours et en heures, et le nombre de crédits demandés pour cette activité, conformément aux exigences stipulées dans le document *Activités admissibles au crédit*.
4. Demandez à l’agent de formation du stage, au mentor, à l’animateur ou au formateur de signer votre *État* à l’endroit indiqué.
5. Répétez ce processus pour chaque activité admissible à des crédits durant la période de deux ans.
6. Assurez-vous d’avoir fourni toute l’information nécessaire concernant vos activités (signatures, copies papier des documents, etc.), conformément au document *Activités admissibles au crédit*.

7. À la fin de la période de deux ans, signez et datez votre *État des activités admissibles*. Vous devez signer votre *État* pour que les crédits soient accordés.
 - a. La signature de votre *État* confirme vous avez vérifié l'exactitude de l'information soumise et que vous l'attestez.
8. **Conservez une copie dûment remplie** de votre *État* dans vos dossiers personnels pour référence. N'envoyez que des copies de la documentation ou gardez une copie dans vos dossiers, car la documentation ne vous sera pas retournée.
9. Envoyez votre *État* (et tout autre document nécessaire), en copie papier ou numérisé le cas échéant, au service de l'entraînement et des programmes de patinage par courriel, par télécopieur ou par la poste.
 - a. **Remarque :** Pour être admissibles à une réduction des droits d'adhésion, les entraîneurs doivent présenter leur *État des activités admissibles du PFC* au service de l'entraînement et des programmes de patinage **au plus tard quatre semaines avant de s'inscrire comme membres entraîneurs pour la saison à venir.**
10. Mettez à jour votre curriculum vitae, vos cartes professionnelles et le matériel de communication en fonction de votre niveau du PFC.



PATINAGE CANADA

PFC - ÉTAT DES ACTIVITÉS ADMISSIBLES

CYCLE : DU 1^{ER} SEPT. 2012 AU 30 JUIN 2014

Nom (en lettres moulées) : _____ Courriel : _____ N° Patinage Canada : _____

Activité	Date (jj/mm/ aaaa)	Nom du responsable d'activité (en lettres moulées)	Signature du responsable d'activité	Durée (jours et heures)	Crédits demandés	Usage interne seulement
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						
10.						
11.						
12.						
					Total des crédits	
Usage interne seulement		Niveau PFC : Aucun niveau (15) Bronze (40) Argent (70) Or			Initiales : _____ Date : _____	

Tous les champs de chaque activité doivent être remplis et cet état doit être signé et daté pour être pris en considération en vue de l'attribution de crédits.

AVIS

Patinage Canada se réserve le droit de vérifier toute information sur les états. Tout renseignement faux ou trompeur fourni dans ce document sera considéré une violation du Code de déontologie des entraîneurs de Patinage Canada ainsi que des règlements de Patinage Canada et pourrait entraîner le refus ou l'annulation du niveau PFC ou une suspension, une résiliation ou un refus de l'adhésion d'entraîneur professionnel de Patinage Canada.

J'ai lu l'avis précédent et certifie par la présente que tout renseignement fourni dans ce document est véridique et exact.

Signature : _____ Date : _____

VEUILLEZ FAIRE UNE COPIE DE CET ÉTAT ET LE GARDER DANS VOTRE DOSSIER POUR VÉRIFICATION

Les entraîneurs professionnels de Patinage Canada qui désirent s'inscrire pour la saison d'adhésion de 2014-2015 devront avoir accumulé au moins cinq crédits du PFC entre le 1^{er} septembre 2012 et le 30 juin 2014.